

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 11 juin 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Justice :

« Le notariat occupe une place essentielle dans notre système juridique et économique, en particulier dans les secteurs immobilier et financier. Or, malgré la croissance démographique soutenue que connaît le Luxembourg depuis plusieurs années, le nombre de notaires en exercice n'a pas été revu à la hausse. Le *numerus clausus* en vigueur, fixé à 36 notaires par le règlement grand-ducal du 12 décembre 1994, reste inchangé, ce qui pourrait poser problème au regard de l'évolution de la demande et des besoins de la population.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Justice :

- Quelle est l'évolution du nombre de notaires au Luxembourg depuis 2015 ? Est-il envisagé de revoir à la hausse le nombre de notaires afin de répondre aux besoins accrus liés à la croissance démographique et à l'activité économique ?
- Quelle est l'évolution du nombre d'actes notariés dans le secteur de l'industrie financière depuis 2015 ?
- Quelle est l'évolution du nombre d'actes notariés dans le domaine immobilier sur la même période ?
- Comment a évolué le personnel salarié au sein des études notariales (secrétariat, collaborateurs juridiques, etc.) depuis 2015 ?
- Quelle a été l'évolution des tarifs appliqués par les notaires durant la même période ? Des ajustements ont-ils été effectués récemment ?
- Madame la Ministre peut-elle également informer sur les réformes récentes introduites dans le notariat dans nos pays voisins (notamment la France, la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas),

concernant entre autres la régulation du nombre de notaires, l'organisation des offices ou la structure tarifaire ? Le Luxembourg envisage-t-il des évolutions similaires ? »

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'A. Bauler', with a stylized flourish at the end.

André BAULER
Député